

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé Direction générale de la santé	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
---	---	---

Paris, le 21 juillet 2011

Communiqué de presse

Création de l'Observatoire de l'ambrosie

L'invasion progressive du territoire français par l'ambrosie constitue à la fois une préoccupation de santé publique et une menace agricole en compromettant le rendement des cultures.

Les ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture et de l'Ecologie, et l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) annoncent, ce jour, la mise en place de l'Observatoire de l'ambrosie. Ce dernier aura pour mission principale la coordination des moyens de lutte contre cette plante hautement allergisante.

La progression de l'ambrosie est liée à de nombreux facteurs et son aptitude à occuper des milieux très variés compliquent les interventions de son contrôle. Cette complexité a mis en évidence le besoin d'une structure d'observation et de coordination sur la lutte contre l'ambrosie. A l'instar d'actions entreprises dans d'autres pays européens, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, en collaboration avec l'Inra, et dans le cadre du Plan national santé environnement ², a décidé de créer un Observatoire de l'ambrosie.

Celui-ci a pour mission de favoriser la coordination des actions menées au niveau national, européen et international². Véritable centre de ressources de référence en matière d'ambrosie, l'Observatoire répertoriera et contribuera à valoriser :

- la connaissance sur l'ambrosie, notamment sur ses effets sur la santé et les milieux,
- les actions de prévention, de lutte durable, de formation et d'information menées sur l'ensemble du territoire national (et dans d'autres pays) dans le respect de l'environnement,
- les données scientifiques, les travaux et projets de recherche ainsi que leurs applications.

Hébergé par l'Inra, l'Observatoire s'appuiera sur un comité d'organisation et un comité de pilotage où seront représentés les ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture et du Développement durable, et les parties prenantes concernées par la présence de l'ambrosie.

¹ Cf. mesure « Lutter contre l'ambrosie » de l'action 22 « Prévenir les allergies » : Cf. <http://www.sante.gouv.fr/deuxieme-plan-national-sante-environnement-pnse-2-2009-2013.html>.

² En concertation avec le ministère pilote, les autres ministères impliqués et en lien avec les actions menées par la Commission européenne et l'International Ragweed Society (IRS)

Les activités de l'Observatoire s'adresseront au grand public, notamment les associations de protection des usagers, aux différents ministères concernés, aux collectivités territoriales, aux organismes publics de recherche, aux professionnels de la santé et du milieu agricole ainsi qu'aux gestionnaires des différents milieux où l'espèce peut être présente.

L'ambroisie à feuilles d'armoise (Ambrosia artemisiifolia L.) est une plante annuelle dont le pollen très allergisant est responsable de diverses pathologies chez les sujets sensibles, essentiellement de type respiratoires (rhinites, trachéite), parfois cutanées (urticaires). Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. On estime que 6 à 12 % de la population exposée est potentiellement allergique au pollen de l'ambroisie.

En France, cette espèce envahissante est très présente en région Rhône-Alpes. Elle est en expansion sur un territoire de plus en plus vaste non seulement dans les zones limitrophes de cette région mais également en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Bourgogne, Pays-de-la-Loire. Elle envahit les terrains vagues, le bord des routes et des chemins de fer, mais aussi les terres agricoles et les espaces publics.

Contacts presse :

Direction générale de la santé : 01.40.56.42.43

Service presse INRA : Mathilde Maufrais, tél : 01 42 75 91 69 ou presse@inra.fr

Ministère de l'Ecologie : 01.40.81.18.07

Ministère de l'Agriculture : 01.49.55.60.11

Contacts scientifiques :

Bruno Chauvel – chauvel@dijon.inra.fr

Observatoire de l'Ambroisie

adresse postale : Agro Sup Dijon - Bâtiment Combe Berthaux

26 boulevard du Docteur Petitjean - BP 87999

21079 Dijon